

---

Adresse de la société populaire de Cahors qui offre à la Convention le tribut de son admiration et de sa sensibilité, et jure de périr plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Cahors qui offre à la Convention le tribut de son admiration et de sa sensibilité, et jure de périr plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 145-146;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27872\\_t1\\_0145\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27872_t1_0145_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

toyen Héritier, notaire à la résidence de Viriat (1), district de Bourg, département de l'Ain, fait don à la patrie du montant de la liquidation de son office.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

## 6

Les citoyens François Etienne, maçon à Metz; Nicolas Gérardin, mercier à Nancy; Joseph Colin, cordonnier à Nomeny (3); Philibert Bardos, boucher à Villefranche; Charles Dominique et Félix Cuizer, font don à la patrie de leurs lettres de maîtrise par l'entremise du citoyen Christophe.

Mention honorable. insertion au bulletin (4).

## 7

La société populaire de Bouan, département de l'Arriège, annonce qu'elle a fait disparaître le charlatanisme des prêtres et rétabli la philosophie dans ses droits. Elle félicite la Convention d'avoir déjoué et puni la plus dangereuse des conspirations.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Bouan, s.d.] (6).

« Citoyen président,

Nous t'adressons l'argenterie de nos églises avec une adresse à la Convention: nous te prions d'en faire faire la lecture à la tribune, et d'être assuré de notre amour pour la liberté, l'égalité, de notre haine pour les rois et les tyrans, et de notre dévouement sans bornes à la chose publique.

Salut et vive la Montagne ».

GAINDAT (maire), SALVIN, ROUAN.

P.S.: L'argenterie consiste en 2 calices, 2 patennes, un ciboire et une petite boîte pesant en tout 4 liv. 1/2 environ ».

[Adresse de la Sté popul., à la Conv.; s.d.].

« Citoyens Représentants,

La philosophie et la raison ont aussi parmi nous leurs autels, et leurs temples: les momeries et le charlatanisme des prêtres, n'existent plus; les cloches, les croix, etc., ont été envoyées au district; l'argenterie de nos églises s'achemine maintenant vers la Convention; et tout ce qui servait d'aliment au fanatisme a été livré aux flammes, aux cris mille fois répétés de vive la République, vive la Montagne.

Encore une fois, Citoyens représentants, vos mesures sages et vigoureuses ont sauvé la

patrie: la plus horrible des conspirations vient d'être déjouée, les coupables guillotins; grâces vous soient rendues, Législateurs.

Restez, restez à votre poste, dignes représentants d'un peuple libre, n'accordez ni paix, ni trêve, que jusqu'à ce que la terre soit délivrée du dernier des tyrans; c'est le cri de tous les vrais montagnards, c'est celui des habitants de la commune de Bouan et Sinsat » (1).

GAINDAT, SALVIN, ROUAN.

## 8

La société montagnarde de Cahors offre à la Convention le tribut de son admiration et de sa sensibilité, et jure de périr plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale (2).

[Cahors, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Entourés de dangers et de conspirateurs, vous avez déployé la vertu, le courage et l'énergie qu'aurait développé le peuple français en masse; recevez notre tribut de sensibilité et d'admiration, puisque vous remplissez les engagements que vous avez pris avec la République; nous vous jurons de faire respecter vos décrets et nous périrons tous plutôt que de souffrir l'avilissement de la représentation nationale.

Des mandataires corrompus et corrupteurs ont conspiré contre leur patrie, ils ont préféré l'or de Pitt et la protection des tyrans aux vertus du gouvernement républicain, et à la reconnaissance du premier peuple de l'univers; que tous les traîtres périssent et que leur supplice effraie les ennemis de la liberté; toutes les fois que vous frapperez un député coupable, vous obtiendrez de nouveaux droits à notre confiance et à notre vénération. Nous ne nous amuserons jamais à compter les membres qui siègent parmi vous, nous ne voyons que la Convention nationale et tant que vous décrèterez la punition des traîtres et le bonheur du peuple, nous ne demanderons pas combien vous êtes, mais nous publierons vos vertus et notre puissance.

Nous portons envie à nos frères de Paris; ils entourent la Convention de leur amour et de leurs bayonnettes; au premier danger qui vous menace, ils sont là pour vous défendre. Ils ont mérité ce poste d'honneur, par leur courage imperturbable, par leur attachement constant à la cause sacrée de la liberté, et le respect qu'ils ont toujours témoigné pour la représentation nationale; mais souvenez-vous, Législateurs, que les sans-culottes de Cahors rivaliseront avec les parisiens quand il s'agira de voler au secours du Sénat français; et de faire respecter sa volonté, quand il s'agira d'appuyer les mesures du Comité de salut public, de poursuivre les Chabotins et d'exterminer les factieux; nous sommes debout, nous veillons au-

(1) Et non Virriet.

(2) P.V., XXXVI, 46.

(3) Meurthe.

(4) P.V., XXXVI, 46.

(5) P.V., XXXVI, 46; B<sup>in</sup>, 3 flor.; Débats, n° 584, p. 83; M.U., XXXIX, 73. Bouan, près de Tarascon.

(6) C 301, pl. 1077, p. 19, 20.

(1) Sensat.

(2) P.V., XXXVI, 46. B<sup>in</sup>, 3 flor.; J. Sablier, n° 1274.

(3) C 303, pl. 1100, p. 8.

tour de la Montagne, et malheur aux audacieux qui méconnaîtront la souveraineté du peuple français ».

YSAM (*présid.*), ANDUZE, PIERRET.

## 9

Les administrateurs du département de l'Arriège ont frémi d'horreur en apprenant les complots que de nouveaux Catilina osaient tramer contre la patrie, et jurèrent une reconnaissance éternelle aux montagnards qui ont confondu ces projets liberticides.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*s.l.*, 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Des nouveaux Catilina avaient osé tramer la ruine de leur patrie. La Représentation Nationale devait être la première victime immolée à leur fureur, le sang des patriotes devait inonder les rues de Paris, et la République entière allait devenir le théâtre d'une scène, dont l'idée seule fait frémir d'horreur : des mains sacrilèges étaient soudoyées pour renverser le trône de la liberté, et remettre à sa place celui de la tyrannie.

Ce complot infâme avait été médité au milieu des ténèbres, par des hommes qui, sous le voile du patriotisme, avaient surpris la confiance du peuple, pour le sacrifier avec plus d'assurance à leur perfide ambition. Mais le génie de la France, qui veille sans cesse aux destinées des patriotes a dévoilé toutes ces manœuvres contre-révolutionnaires, jusqu'aux dernières ramifications. Déjà les chefs de la conspiration ont payé de leur tête, et bientôt leurs complices subiront le même sort.

C'est à toi, Montagne sainte, à qui le peuple français doit son salut; c'est sur ton sommet élevé que repose son bonheur et sa gloire. Tu as opposé constamment une résistance invincible au milieu des orages les plus violents : les flots de toutes les passions et de tous les crimes sont venus se briser à tes pieds. Rien n'est capable de t'ébranler; ta contenance ferme et majestueuse nous assure que le vaisseau de la République arrivera heureusement au port.

Recevez, Législateurs, le témoignage de notre reconnaissance, c'est un tribut que nos cœurs payent avec empressement à vos vertus héroïques. Nous applaudissons avec transport à toutes les mesures salutaires que vous employez pour écraser toutes les factions liberticides. Nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que votre ouvrage soit consolidé. S. et F.»

GENSON, BORDES, VERNIOLLE, MANGIN, PAGÈS, STANDRÉ, TAPPAROU.

## 10

Les administrateurs du district de Mont-de-Marsan, la commune de Jagny; les autorités

(1) P.V., XXXVI, 47. B<sup>in</sup>, 3 flor.

(2) C 302, pl. 1091, p. 25.

constituées de Maintenon; la société populaire d'Aunay, celle du Puy, de la Barre, département de l'Eure; de Grenade, département de Haute-Garonne, expriment les mêmes sentiments. La société de Grenade joint à ses félicitation l'offrande d'une somme de 528 liv. 15 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*Le distr. de Marsan, à la Conv.; 18 germ. II*] (2).

« Le Directoire du district de Mont-de-Marsan, en applaudissant aux mesures vigoureuses que vous venez de prendre contre tous les traîtres à la patrie, vous invita le 2 frimaire, à rester à votre poste, jusqu'à ce que la République eût enfin triomphé de tous ses ennemis. Il vous adresse aujourd'hui de nouvelles félicitations; vous venez encore de sauver la patrie; vous avez déjoué une conspiration ourdie par l'intrigue et la corruption; vous en avez poursuivi, et vous ne balancez pas à en punir les chefs et les complices.

Continuez, sages Législateurs, à rendre le peuple français aussi recommandable par l'austérité de sa morale, que redoutable aux tyrans par sa valeur guerrière. Ne souffrez désormais, que les élans de la vertu civique : et votre nom sera gravé dans les annales du monde ».

GAYET, LABAZEILLE, LAURAND, LABAIGE, LALANNE, GAFAILLE, MONNET.

b

[*La comm. de Jagny, à la Conv.; 26 germ. II*] (3).

« Citoyens Législateurs,

Encore une fois vous venez de sauver la patrie, en découvrant un complot affreux qui étoit fait pour la perdre. La tête des principaux chefs de cette conspiration est tombée sous le glaive de la loi. Continués, Législateurs, de frapper les coupables, que ceux d'entre eux qui se cachent dans l'obscurité pour n'être point connus, n'échappent point à la vengeance nationale. Le salut de la République est à ce prix.

Surtout, Législateurs, restés fermes à votre poste que vous ne devez point quitter, que l'infame coalition des rois ne soit anéantie. Et ne perdez point de vue la reconnaissance de la patrie qui sera le juste fruits des services importants que vous lui aurez rendus.

Vive la République.

Vive la Sainte Montagne.

Citoyens Législateurs,

Qu'il vous plaisent décréter que les allées de plaisirs et d'agrémens que beaucoup de citoyens ont fait planter devant leurs châteaux, soient détruites, que les arbres en soient arrachés, non seulement que lesdites allées rapporteront du grain pour la subsistance du peuple,

(1) P.V., XXXVI, 47. Mont-de-Marsan et non pas Marsan.

(2) C 303, pl. 1100, p. 17; B<sup>in</sup>, 3 flor.

(3) F<sup>10</sup> 285, 3<sup>o</sup> doss.; B<sup>in</sup>, 3 flor. Seine-et-Oise. Voir P. ann., II.